

**PROCHAINES SESSIONS : nous consulter**  
**PRIX : 350 € NT/stagiaire**

## ENJEUX

Concevoir, réaliser et mettre en œuvre une IRVE « simple » (sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision)

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE
- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une solution adaptée
- Savoir réaliser, tester et mettre en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires, répondant au référentiel EV READY 1.4

## PUBLIC

Installateurs électriciens

## PRE-REQUIS

Connaissance de base en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

## METHODES

- Lien de communication audiovisuelle (ZOOM) avec partage de l'écran du formateur
- Deuxième écran pour visualiser les stagiaires
- Tableau blanc de l'outil ZOOM
- Activité via l'outil Klaxoon
- Contrôle des connaissances en cours de formation par des quiz
- Evaluation des acquis en fin de session, sous forme de QCM

## ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB Bretagne

## POINTS FORTS

- Démonstrations pratiques de raccordement, de test et de mise en service d'une borne IRVE
- Présentation de matériels issu de différents fabricants

Effectif : 6 minimum / 8 maximum

## PROGRAMME :

**CONTENU :** 2 séquences de 3,5h en visio-conférence interactive en présence du formateur

### Développement du marché du véhicule électrique

- En France et en Europe
- Fonctionnement du véhicule électrique
- Avantages/ inconvénients
- Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)

### Les différents modes de charge et les types de prises

#### Cadre législatif et réglementaire des IRVE

- Dans les bâtiments collectifs d'habitation
- Dans les bâtiments tertiaires et commerciaux
- La qualification des installateurs

#### Les schémas de liaison à la terre

#### Les règles de mise en œuvre des IRVE

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures « sans bâtiment »

#### Diagnostic de l'installation électrique existante

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures « Sans bâtiment »

#### Autocontrôle de l'installation IRVE

- Point à vérifier
- Anomalies possibles

#### La marque EV READY

#### SUIVI

Attestation d'assiduité FOAD

Rapport ZOOM : présence et temps de connexion du stagiaire

Fiche d'évaluation de la formation renseignée à distance (GOOGL FORM)

Attestation de formation permettant de demander la qualification mention IRVE (niveau 1) auprès d'un organisme accrédité.

#### A PREVOIR / A NOTER

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur (ou tablette), avec microphone et/ou caméra disposant d'une bonne connexion Internet.

Nature de la formation : action de formation / Validation : attestation de formation à l'issue du stage

**Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment**

40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35

Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr